



## COMMISSION DE L'ARBITRAGE

Tél 04 72 76 01 13

arbitrage@lyon-rhone.fff.fr

### Réunion du 19 novembre 2018

**Présents : Président :** Laurent CHABAUD

**Membres :** Amadeu DO REGO, Michel GREGEOIS, Thierry BOLZE, Gérard GRANJON, Olivier LANDY, Mohamed AROUS, Moussa TALL, Lucien CHARBONNEL, Christophe BOULON, Guillaume CIMIER, Karim BOUGATEF et Sami CHAOUCH.

**CTDA :** Jean Claude LEFRANC

**Excusés:**

**Membres :** Corentin BREURE, Bilal LAIMENE, Nicolas TRAN, Jean Luc COMACLE et Roger ANDRE.

### **RECEPTION DES COURRIERS ET COURRIELS**

**Courriers des arbitres et observateurs :**

AKSAKA Hikmet : Rapport transmis à M. CHAOUCH

ASKAROGLU Mikail : certificat médical reçu

BARRIL Anthony : Demande prise en compte

BENAOUDA Maidine : demande traité par M. DO REGO

BETTAIEB Jessim : Courrier pris en compte. Attente pièce jointe.

BOUKABENE Samir : Demande transmise au secrétariat du district

BOUZIT Younès : Demande prise en compte et saisi par le secretariat

BRAYARD Hugo : Demande traitée par M. DO REGO

DEBONI Laurent : Demande transmise à M. TRAN et M. LAIMENE

DOUFENE Amirouche : Certificat médical reçu

GUICHERD Thomas : Courrier transmis à M. CHABAUD

MEKHNACHE Mehdi : Demande traité par M. DO REGO et transmise à M. CHAOUCH

MESSALTI Khirdine : Rapport transmis à M. CHABAUD

MOUKADDAM Hamza : Demande traitée par M. DO REGO

OUHMD Youssef : Rapport transmis à la commission compétente

STEGNER Nathan : Certificat médical pris en compte

TAGHZAOUI Nordine : Rapport transmis à M. CHABAUD

TELLI Adam : Rapport transmis à M. CHAOUCH

VIGIER Romain : Courrier pris en compte

**Courriers des arbitres et observateurs :**

UGAL DECINES : Courrier pris en compte

FC SUD OUEST : Demande transmise et traitée par M. LEFRANC

FC TARARE : Courrier transmis à M. CIMIER

VAL LYONNAIS : Suite à votre appel, merci de préciser le nom de l'arbitre en question

### **DECISIONS**

**Levée de sanction :**

Suite aux décisions parus aux PVs précédents, les arbitres ci-dessous ont leurs sanctions levées :

N° LICENCE	NOM	PRENOM	NATURE DE L'AMENDE	CLUB D'APPARTENANCE
2545437707	AYDOGMUS	SEYYIB EWES	Absence rapports cartons rouges	F.C. VILLEFRANCHE



## ➡ CONVOCATIONS

**CONVOCATIONS ARBITRES N°4** : OUHMD Youssef et CHARAMA Zine : Vous êtes convoqué devant les membres de la Commission de l'Arbitrage, le lundi 3 décembre 2018 à 19h30 au siège du DLR.

## ➡ LES DATES A NE PAS MANQUER

**JEUDI 22 NOVEMBRE 2018 :**

Réunion de présentation avec les arbitres de la 1<sup>ère</sup> session (à partir de 19H00) – Siège DLR

**SAMEDI 24 NOVEMBRE 2018 :**

Séance de correction questionnaire annuel arbitres FUTSAL (à partir de 10h00) – Siège DLR

**SAMEDI 22 DECEMBRE 2018 :**

Stage annuel arbitres D5 (de 8h30 à 12h30) au siège du DLR

Stage annuel arbitres AA D1 – AA D2 (de 14h30 à 18h30) au siège du DLR

**DU JEUDI 27 DECEMBRE 2018 AU DIMANCHE 30 DECEMBRE 2018 :**

3<sup>ème</sup> Session de recrutement arbitres – lieu : Irigny

## ➡ INFORMATIONS UNAF LYON ET RHONE

Pour rester informés sur nos manifestations ayez touJ. le réflexe [www.lesiffletdugone.com](http://www.lesiffletdugone.com).

**Articles à lire en ce moment sur notre site web [www.lesiffletdugone.com](http://www.lesiffletdugone.com):**

J'adhère à l'UNAF pour 2018-2019

La newsletter #5

Les changements dans les lois du jeu

....

Et les infos flash diverses à suivre...

**Adhésion UNAF 2018-2019, c'est reparti !:**

Pour adhérer à l'UNAF, nous t'invitons à régler ta cotisation pour un montant inférieur à 5€ par mois. C'est le prix à payer pour ne pas être seul dans sa fonction d'arbitre et pour être aidé à faire face aux difficultés de la vie arbitrale.

**46 € pour un adulte et 33€ pour un jeune**, pour être adhérent du club UNAF, ce qui permet de bénéficier d'une multitude d'avantages. Alors sans plus attendre, payes ta cotisation soit par chèque bancaire soit par carte bancaire en ligne sur notre site web. Tu trouveras également sur notre site web l'accès au formulaire électronique ou au formulaire papier. Un reçu de paiement te sera délivré sur simple demande.